

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue par visioconférence le mercredi 24 février 2021 à 18 h 30.

**Sont présents par visioconférence** : Paolo Galati, président; Bob Pellerin, vice-président; Donna Anber, James Di Sano et Olivia Landry, commissaires; Adam Gordon, commissaire-parent; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Également présents par visioconférence** : Karla Abraham Di Francesco et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson, commissaire-parent; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Absent** : Vincent Cammisano, commissaire.

**0.0 Ouverture de la séance**

Le président ouvre la séance.

**HEURE : 18 h 30**

En réponse à une demande du président, la directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale constate le quorum.

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que l'ordre du jour contenu au document n° X-SWLSB-2021/02/24-CA-001 soit adopté sans modification.

**EC-210224-CA-0072**

**Adoptée à l'unanimité**

**2.0 Approbation du procès-verbal**

**2.1 27 janvier 2021**

Approbation  
du procès-verbal  
27 janvier 2021

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 27 janvier 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

**EC-210224-CA-0073**

**Adoptée à l'unanimité**

### 3.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

### 4.0 Décisions du comité

#### 4.1 Ressources matérielles et transport

##### 4.1.1 Engagement d'un prestataire de services – nettoyage du système de ventilation – école secondaire régionale Laurentian

Engagement d'un prestataire de services – nettoyage du système de ventilation – école secondaire régionale Laurentian

**EC-210224-MR-0074**

ATTENDU QUE le système de ventilation de l'école secondaire régionale Laurentian nécessite un nettoyage pour assurer son bon fonctionnement;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant le nettoyage du système de ventilation de l'école secondaire régionale Laurentian et que les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres ont été ouvertes le 28 janvier 2021;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité administratif, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de nettoyage du système de ventilation de l'école secondaire régionale Laurentian à l'entreprise Max Oxygène Pur inc., au coût total de 96 171,00 \$, avant les taxes, ou 102 794,06 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

### 5.0 Points d'information

Il n'y a aucun point d'information.

### 6.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

### 7.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 18 h 34**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 31 mars 2021**